



BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

OBJECTIFS/ ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU MÉTIER/ DÉBOUCHÉS/ POURSUITE D'ÉTUDES

Objectifs : il s'agit de former de futur(e)s chef(fe)s d'exploitation, des responsables d'ateliers et /ou des agent(e)s d'élevage laitier. Elle/Il travaille sous la responsabilité de son chef d'exploitation agricole.

Elle/Il est capable d'effectuer les tâches et les travaux liés à la conduite d'une production animale et de ses cultures associées, visant l'autonomie, et en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement. Elle/Il travaille sur l'entretien du matériel.

Environnement et activités du métier : le/la candidate peut être confronté(e) au port de charges, aux horaires décalés et travailler le week-end.

Débouchés/poursuite d'études : Le BP conduit vers la vie active mais il est possible à certaines conditions de continuer à se former en préparant un Certificat de Spécialisation (CS) ou un BTS.

DIPLÔME / VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Brevet Professionnel Agricole de niveau 4.

Validation : délivrance d'Unités Capitalisables (UC) correspondant à des blocs de compétences validées indépendamment. Le diplôme peut également être préparé en formation continue (contact T : 03.27.20.07.40).

CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

Public ciblé : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

Pré-requis : être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 3/ maîtrise des savoirs de base.

Procédure d'admission : entretien de motivation et vérification des pré-requis / nécessité de conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

Délai d'accès à la formation: dans les 3 mois maximum qui suivent le début de contrat.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Plan de formation : 2 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation/ 600 heures de cours par an/ selon le calendrier d'alternance : 17 semaines au CFA, avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

Modalités d'évaluation : L'évaluation porte sur 7 capacités professionnelles.

l'évaluation se déroule entièrement en contrôle continu. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. Sont délivrés, sous le contrôle d'un jury, un diplôme (en cas de validation totale) ou des Unités Capitalisables / blocs de compétences (en cas de validation partielle).

Modalités d'adaptation à la formation : suite au positionnement réalisé à l'entrée de la formation, réduction de parcours en cas de VAA-Validation d'Acquis Académiques/ parcours adapté au regard des tests ou du projet individuel du candidat.

Candidats RQTH : allongement du parcours, soutien individualisé selon besoins (PAPICATH).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Les intervenants sont spécialisés dans les productions agricoles (production animale, végétale, le machinisme) ils sont titulaires de BTS, de licences et de diplômes d'ingénieurs agronomes. Ils sont formés aux modalités de formation et d'évaluation par UC.
- Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.
- Mise à disposition de salles de formation, Centre de Documentation et d'Information (CDI). Un centre de ressources (pour remise à niveau, autoformation accompagnée), salle informatique.
- L'exploitation de la ferme de Potelle, située à 3 km du centre de formation, est le support pédagogique / en cours de conversion en agriculture biologique (55 ha, 35 ha de prairies et 20 de cultures fourragères, élevage bovin lait : 45 vaches dont 80 % de race Bleue du Nord).
- Atelier de mécanique agricole : matériels variés permettant de réaliser les opérations d'entretien et maintenance des matériels agricoles courants (Machinisme, contention des animaux, travaux culturaux, parage, traite).
- Equipements de Protection Individuelle.
- Participation annuelle au Salon International de l'Agriculture de Paris : présentation de la bleue du Nord/ rencontre avec les professionnels.

CONTENU DE LA FORMATION :

C1 SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

C2 PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.
- Gérer le travail.

C3 CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME

- Combiner les différentes activités liées aux productions.
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions.

C4 ASSURER LA GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

C5 VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE

- Commercialiser un produit ou un service.
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

2 Unités Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE)

UCARE 1: agritourisme.

UCARE 2: optimisation du parc matériel.

STATUT/RÉMUNÉRATION/ FINANCEMENT DE LA FORMATION/AIDES FINANCIÈRES

L'apprenti(e) est salarié(e) d'une entreprise / Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti(e). le CFPPA-UFA du Nord bénéficie de sources de financements pour le coût du contrat / aides aux apprenti(e)s. Se reporter à la fiche descriptive «statut/rémunération/financement de la formation/aides financières».

PARTENARIATS

Partenariat privilégié mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage, intervenants en formation : Genes diffusion, Avenir Conseil Elevage, la MSA, la chambre agriculture).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au sein de l'Unité de Formation par Apprentissage située dans le lycée des 3 Chênes de Le Quesnoy.
- Accès : le lycée est desservi par plusieurs réseaux d'autobus : liaisons avec Aulnoye-Aymerie, Avesnes sur Helpe, Maubeuge et Valenciennes. Gare sncf à proximité (1km).
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).
- service de restauration - Demi-pension, internat possible Filles et Garçons,
- Places de parking à proximité de l'établissement.

Site de formation accessible aux personnes en situation de handicap

CFPPA-UFA du Nord - site de Le Quesnoy



17, rue des Tilleuls
59530 Le Quesnoy

contact : Alain Lambert

03 27 20 07 40

cfa.le-quesnoy@educagri.fr



www.wagnonville.fr

